CAS - 032 M
C.P. - ITINERANCE
AU QUEBEC

Mémoire
sur le phénomène de l'itinérance
au Québec

Peut-il y avoir réintégration sociale sans le rétablissement d'un lien stable et reconnu avec le monde du travail?

Présenté à la Commission de affaires sociales
du Gouvernement du Québec
30 septembre 2008

Le Sac à dos (Action-réinsertion)
110 rue Sainte-Catherine Est, Montréal, Qc, H2X 1K7
tél: 514-393-9868, actionreinsertion@bellnet.ca

Qui est le Sac à dos?

Nous vous disons d'abord brièvement qui nous sommes. Nous sommes inscrits au Registraire des entreprises sous le nom **Action-Réinsertion** et l'autre nom utilisé **Le Sac à Dos (Action-Réinsertion)** et nous avons pignon sur rue dans un grand local au 110 Sainte-Catherine Est, coin de Bullion, à Montréal.

Les services que nous offrons ont comme objet de créer des liens pratiques, vitaux et chaleureux de rattachement des personnes en situation d'itinérance à la société depuis la mouvance même de leur itinérance.

Nos services sont les suivants :

- Location de casiers sécurisés d'entreposage des bagages et effets personnels (avec en permanence une moyenne quotidienne de locations de plus de 100 casiers);
- Un service d'hébergement de casiers postaux, avec une capacité d'accueil de 1000 unités, permettant à la personne en situation d'itinérance de conserver une identité postale, une adresse et un endroit pour recevoir son courrier et ses messages personnels;
- Un service de téléphone et un poste internet pour que la personne en situation d'itinérance puisse être rejointe par l'extérieur, sa famille, l'Aide sociale, un employeur et communiquer elle-même avec l'extérieur et faire ses recherches;
- Une laveuse et une sécheuse de robustesse commerciale pour que la personne en situation d'itinérance ait la possibilité de rafraîchir ses fringues et de se libérer des odeurs de la rue de temps à autre;
- Un accompagnement dans les différentes activités du processus de reprise en main, telles que démarches auprès de l'Aide sociale, contacts avec les services d'emploi et les employeurs, recherche de logement, référence à des ressources en désintoxication, aide psychologique, etc.;
- Participation à des mesures d'insertion sociale et économique, à des ateliers d'identification et reconnaissance des compétences génériques, de ré-apprivoisement des règles élémentaires d'une discipline de vie minimales et de reconquête de l'estime de soi;
- Participation à des ateliers d'art et à des groupes d'échanges et des café-rencontre autour de certains thèmes pertinents à la vie des participants;

- Un centre de jour fréquenté quotidiennement par plus d'une centaine de personnes en situation d'itinérance qui y viennent pour un des services mentionnées ou tout simplement pour se retrouver entre eux ou se réchauffer le cœur à la chaleur de l'accueil de nos intervenants. Plusieurs de ces personnes retrouvent au **Sac à Dos** l'atmosphère d'une communauté d'appartenance.

En rapport avec les paramètres du cadre de référence publié tout dernièrement, le **Sac à Dos** s'inscrit dans les objectifs à la fois de la prévention et de la réinsertion. Son approche d'intervention en est une de proximité et son action se situe également dans une mouvance de réduction des méfaits. Les services qu'il offre n'arrêtent pas l'itinérance tout d'un coup, mais constituent autant d'attaches qui gardent la personne concernée en lien avec la société, la protègent contre la perte de ses biens, souvent ses derniers trésors intimes, et l'empêchent en quelque sorte de tomber complètement dans le vide. Notre philosophie d'action mise sur la création d'un milieu de vie, la construction d'une relation de confiance et le développement de réseaux d'échanges; elle est focalisée sur la personne en situation d'itinérance comme protagoniste principal au centre de ce processus, elle favorise l'engagement et la participation et met les valeurs d'autonomie, de dignité et de solidarité au cœur de la démarche.

Reconnaissant que le phénomène de l'itinérance constitue une problématique complexe et multifactorielle, pouvant toucher jusqu'à l'organisation même de la société, nous considérons qu'une perspective d'intervention efficace doit être capable d'envisager un horizon de changement large. Le **Sac à Dos** considère que les personnes en situation d'itinérance ne sont pas les seules responsables de leur décrochage social. Il estime qu'elles sont aussi les victimes d'une société excluante. Aussi voit-il la réinsertion non pas comme le seul défi unilatéral des personnes en situation d'itinérance, pressées de rentrer dans la société tel qu'elle est, mais aussi comme la volonté de la société de se changer elle-même afin de faire de la place aux particularités des uns et autres dont le profil social ne cadre pas avec le découpage des standards généraux.

Alexandre Vexliard, un pionnier dans l'analyse de la complexité du phénomène de l'itinérance et dont les travaux dans les années 1950 ont marqué un tournant dans l'explication des causes de l'itinérance écrivait: "*les hommes ne sont pas égaux dans leur capacité de résistance aux pressions extérieures et aux incitations intimes; ils ne sont pas égaux non plus devant*

les transformations que leur fait subir un mode de vie imposé par les circonstances. Et c'est la société qui doit en définitive tenir compte de ces différences individuelles qui sont normales." [1].

1) Entre la marginalité "choisie" et l'ostracisme du rejet par la société: une quête permanente d'intégration

On parle encore très souvent de l'itinérance avec des mots qui ont une odeur de fatalité. Comme si cette situation constituait pour les personnes concernées un terminus définitif. On imagine encore trop fréquemment une sorte de fond de baril vers lequel ces personnes auraient calé et dans lequel par toutes sortes de liens négatifs historiques elles seraient plus ou moins incrustées à jamais. Bien sûr il y en a qui sous l'écrasement des échecs à la chaîne ont acquis une espèce de conviction intime qu'elles n'ont aucune valeur et croient que ce diagnostic qu'elles ont d'elles-mêmes clignote en sur-brillance de façon à avertir toute la société dès qu'elles se montrent en public. Celles-là vont te dire, incrédules: "pourquoi t'occupes-tu de moi?" D'autres ont subi une telle dégradation de leurs besoins humains qu'elles finissent par assimiler leur cloaque à un espace de liberté qu'elles auraient choisi. C'est en redoublant d'effort dans l'action que nous répondons à ces expressions de désespoir ayant acquis dans notre expérience de présence et d'intervention auprès de ces personnes la certitude qu'il n'y a pas de situation irréversible. Ce que nous observons c'est plutôt que dès qu'il y a accueil, confiance et chaleur humaine, la vie et la lumière ne sont jamais aussi loin qu'un certain fatalisme ambiant voudrait nous le faire croire.

Le pédagogue brésilien Paulo Freire, considéré comme le père de l'éducation populaire, disait en substance dans son livre "**La pédagogie des opprimés**", que personne n'était complètement enfermé dans son oppression, que chacun avait en lui une fissure de lumière, une petite zone de liberté d'où la démarche de libération et de transformation pouvait partir. Nous pouvons dire la même chose des personnes auprès desquelles notre organisme agit: aucune n'est totalement emmurée dans l'oppression de sa situation d'itinérance. Chez toutes nous pouvons apercevoir des mouvances de changement. Ces mouvances ne sont pas toujours évaluables à l'aune de nos standards sociaux, mais elles n'en existent pas moins, traduisant que les personnes en question ont leurs propres lumières intérieures qui les mobilisent.

---

[1] Alexandre Vexliard, Le clochard, Desclée de Brower, 1957, p.99

Les personnes en situation d'itinérance sont des personnes à part entière, bénéficiaires de tous les droits humains et citoyens. Chacune est un projet unique. Accompagner la réalisation de ces projets est au cœur de notre mission.[2] Et la faisabilité de tous ces projets sans exception passe par une forme ou l'autre d'intégration dans la société. Aristote nous a enseigné que seuls des dieux et des bêtes peuvent vivre en dehors de la société et que l'homme n'est ni dieu ni bête.

2) Le travail: pierre angulaire et pierre d'achoppement de l'intégration des personnes en situation d'itinérance

Le Sac à dos considère le travail comme un facteur majeur du processus d'intégration. Peut-on parler d'une intégration réussie dans le cas d'une personne en situation d'itinérance tant que celle-ci demeure en dehors du marché du travail, ou, en d'autres mots, en dehors d'un engagement dans une activité d'utilité sociale reconnue et rémunérée? Compte tenu de la valeur symbolique de l'emploi comme expression de l'intégration et de la participation sociales, une personne en tentative de sortie de l'itinérance peut-elle se considérer réinsérée aussi longtemps qu'elle demeure en dehors du marché du travail?

Nous notons chez les organismes d'intervention dans le champ de l'itinérance une hésitation à aborder la question du travail comme voie de réinsertion. Plusieurs raisons expliquent cette hésitation. D'une part parce que le marché du travail est une réalité qui est en quelque sorte comme en dehors de la société et sur laquelle des organismes comme le nôtre et d'autres du champ du communautaire n'ont aucun contrôle et aucune influence. Cependant le motif le plus important est que le système du travail tel qu'il fonctionne dans notre société est davantage vu comme un problème plutôt que comme une solution dans son rapport avec le phénomène de l'itinérance. Même si l'insertion dans le monde du travail est considérée comme la boucle ultime de la séquence d'intégration, on ne peut nier, par ailleurs, que l'inadéquation, présumée ou réelle, d'une personne face aux exigences de la compétition et du rendement sur le marché du travail est souvent ce qui est à l'origine ou constitue un événement déterminant dans les avatars du décrochage social.

---

[2] Voir en annexe notre rapport d'activité 2007-2008.

Compte tenu de l'importance, réelle et symbolique, qu'il occupe dans notre société, comme nous venons de le mentionner précédemment, le travail a encore le pouvoir de faire et de défaire la motivation sociale.

Dans la perspective d'une société qui doit se changer pour faire de la place et s'ajuster aux particularités des personnes en situation d'itinérance, nous considérons que le premier espace ou un tel changement doit s'accomplir de façon significative, c'est celui du travail.

Le **Sac à Dos**, qui vous présente aujourd'hui ce mémoire, est né lui-même de la volonté de créer une entreprise adaptée, une entreprise d'économie sociale, afin de générer des postes de travail destinés à permettre l'intégration de personnes en situation d'itinérance. À l'origine, 14 de ces personnes, progressivement rassemblées au cours des années précédentes autour de cafés-rencontres dans trois résidences d'accueil montréalaises pour personnes itinérantes : les résidences du Vieux-Port, Paul-Grégoire et Eugénie-Bernier, se sont réunis pendant quelques mois, grâce à une subvention de la Ville de Montréal, et, avec l'aide d'animateurs du Centre St-Pierre, ils ont travaillé à concevoir un tel projet d'entreprise. Cela a donné finalement le **Sac à Dos** qui est une entreprise de services aux personnes en situation d'itinérance et dont le personnel est constitué de professionnels et de personnes issues du monde de l'itinérance. Nous sommes un exemple à l'effet qu'il est possible de créer des espaces de travail différents, offrant des services pointus et pertinents et pouvant fournir des emplois productifs avec des conditions adaptées aux personnes en situation d'itinérance. D'autres exemples, encore plus éloquents, existent. Mentionnons, entre autres, le journal de rue L'Itinéraire à Montréal et le service de courrier A-Way Espress à Toronto qui sont de brillants succès et qui ont su tous les deux adapter les exigences de l'entreprise aux besoins et aux fragilités du personnel plutôt que le contraire.

Avec leur histoire difficile, leur sensibilité d'écorchés et leurs blessures, les personnes en situation d'itinérance, afin de pourvoir s'intégrer par l'emploi, ont besoin de plus qu'un contrat de travail. Il faut que l'entreprise leur offre également un milieu humain. Dans un des textes du livre L'itinérance en question, récemment publié, les auteurs jouent sur le sens de "homeless", traduction anglaise du vocable itinérant pour bien faire saisir la vraie nature de ce phénomène. *"Être "homeless", écrivent-ils, ce n'est pas qu'être "houseless"(sans-abri, sans domicile fixe), c'est aussi être sans foyer, c'est-à-dire sans un lieu d'appartenance, d'inscription sociale, de liens*

conviviaux, de véritable chez-soi"[3]. Ce sont là des conditions que le travail n'offre pas. Et ça ne semble pas être seulement un accident circonstanciel, mais quelque chose d'inscrit dans la nature même des rapports de travail dans une société libérale de marché. Dans la Grande Transformation, Karl Polanyi, rappelle comment on a ainsi déshumanisé le travail. *"Séparer le travail des autres activités de la vie, écrit-il, et le soumettre aux lois du marché, c'était anéantir toutes les formes organiques de l'existence et les remplacer par un type d'organisation différent, atomisé et individuel"*[4]. *Et il ajoute: "Ce plan de destruction a été fort bien servi par le principe de la liberté de contrat".*

Ce qui précède aide à comprendre encore mieux qu'on ne devient pas itinérant parce qu'on ne trouve pas de travail. Si cela était vrai, avec la pénurie de main-œuvre actuelle, le nombre de personnes en situation d'itinérance serait drastiquement en baisse, alors qu'il semble plutôt être en hausse. On glisse vers l'itinérance parce qu'on a une histoire particulière, une problématique personnelle difficile et qu'il y a inadéquation, voire incompatibilité, entre le système du travail et ses dispositions personnelles. Dans une ville comme Montréal qui est en quelque sorte la capitale de l'itinérance, avec ses 30 000 sans-abri, il est par conséquent impérieux de mettre en place une véritable stratégie pour harmoniser ces deux mondes. Et nous considérons pour notre part qu'une telle stratégie doit pour l'essentiel amener des changements dans le monde du travail.

3) Recommandations

Déjà au Sac à dos nous travaillons activement dans le créneau de l'intégration par la voie du travail et de l'emploi. Dans les limites de ce qui est réaliste compte tenu de leur situation, nous motivons nos participants à être proactifs face au marché du travail. D'une façon régulière et continue nous organisons et animons différentes démarches d'acquisition d'attitudes de sociabilité, de règles de discipline de vie, de compétences génériques, avec l'appui de ressources liées à des mesures d'Emploi Québec. Nous avons également établi une sorte de partenariat avec Agri-job[5] afin de permettre à

---

[3] Olivier Chanteau, Mario Poirier, Francine Marcil, Jérôme Guay, La transition à la vie adulte,un passage à risque, dans Shirley roy et Roch Hurtubise, L'itiénrance en question, Presses de L'Université du Québec, 2007, page 234

[4] Karl Polanyi, La Grande Transformation, NRF, Gallimard1972, page 220

[5] Agrijob a pour fonction de recruter des travailleurs agricoles à Montréal, dans le but de combler des emplois occasionnels et saisonniers qui seront offerts par les producteurs agricoles des régions environnantes de Montréal.

nos participants de profiter des emplois agricoles journaliers et / ou saisonniers et avec TAPAJ[6] dont le caractère ponctuel de ces emplois, conjugué avec l'air des grands espaces, correspond aux aspirations de plusieurs d'entre eux.

Un obstacle récurrent rencontré dans le cadre de nos efforts pour favoriser l'intégration de nos participants au travail est la démotivation entraînée par l'inadaptation des règles de l'Aide sociale à la situation des personnes en situation d'itinérance qui tentent de reprendre progressivement contact avec le marché du travail en acceptant des emplois à la journée ou à temps partiel. Selon les normes de l'Aide sociale, un bénéficiaire ne peut gagner plus que 200$ par mois dans un travail rémunéré sans que le gain additionnel ne soit retranché de son allocation d'Aide sociale. Si l'intention des gouvernements est de diminuer la pauvreté au Québec, pourquoi ne changent-ils pas les normes de l'aide sociale? En 2003, le gouvernement du Québec fixait le seuil de pauvreté minimum pour une personne seule à 10 800 $[7]. Actuellement, la personne peut gagner 200 $ par mois, elle pourrait, par exemple, avoir droit à des gains de 500 $ par mois. Cela aurait un impact positif sur sa capacité d'occuper un logement décent, de sortir du travail au noir et d'augmenter sa qualité de vie. Une telle mesure aurait l'avantage de lui donner la chance de sortir vraiment de la spirale de la pauvreté. En effet, les bénéficiaires de l'Aide sociale ayant droit à des avantages sociaux ont souvent tendance, par prudence, à écarter d'emblée les incursions jugées trop incertaines sur le marché de l'emploi de crainte de se voir couper leurs prestations et de devoir ensuite attendre un nouveau délai de deux ans pour récupérer les avantages en question, tels les soins dentaires et les lunettes notamment.

Pour une véritable stratégie d'intégration par la voie du travail il est nécessaire de développer une offre d'emplois adaptés aux besoins et caractéristiques particulières des personnes en situation d'itinérance. Un premier volet du développement d'une telle offre est la mise sur pied d'entreprises spéciales sous forme de projets d'économie sociale, comme nous en avons parlé précédemment. Nous considérons qu'il faut également miser sur le marché du travail traditionnel pour le développement de tels emplois adaptés. Quand dans le **Cadre de référence**, il est signalé que *l'intervention en itinérance est une responsabilité collective et partagée* et

---

[6] TAPAJ (travail payé à la journée) est une initiative de l'organisme Spectre de rue qui offre durant la saison estivale divers travaux pour les jeunes de la rue.

[7] Voir article dans Le Devoir de Tommy Chouinard, le 10 novembre 2003.

qu'en conséquence *la concertation et le travail intersectoriel sont indispensables pour agir sur le phénomène*, nous considérons qu'il faut aller plus loin que les organismes communautaires dans la désignation des partenaires en question et y inclure les premiers partenaires du marché du travail que sont les entreprises.

En raison du contexte de pénurie d'emplois, l'atmosphère du marché du travail est en pleine transformation. Celui-ci n'est plus totalement réductible à un pur espace marchand où l'abondance de l'offre permet aux employeurs de trouver les ressources humaines désirées grâce au simple jeu des règles régulières de l'offre et de la demande. Cette loi de base demeure, mais son application doit dans de plus en plus de cas être doublée d'une concertation entre les parties concernées pour mieux harmoniser l'offre et la demande en question. Et il n'y a pas de règles ou d'obstacles majeurs empêchant que l'objet de cette concertation soit élargi à la main d'œuvre provenant du milieu de l'itinérance.

La stratégie de réinsertion par le travail que nous envisageons comprend les 6 axes suivants:

- Développement de projets d'entreprises et d'espaces de travail adaptés sous forme d'entreprises d'économie sociale à l'instar de l'Itinéraire, de A-Way Express, du Sac à dos, etc.;

- Ajuster les normes de l'Aide sociale de façon à harmoniser les revenus provenant de cette source avec les revenus provenant d'un travail rémunéré dans un partage équilibré et dont le résultat net soit un incitatif pour la personne en situation d'itinérance à s'engager plus avant dans le voie de l'emploi plutôt qu'à vouloir retourner à la sécurité statique de l'Aide sociale (ça prend des mesures à long terme);

- Établissement de mesures, de programmes et de ressources pour favoriser un engagement des employeurs à embaucher des personnes en situation d'itinérance en permettant la mise en place à l'intérieur des entreprises des conditions et des moyens de support nécessaires;

- À l'instar des démarches de pré-employabilité, de socialisation de base et d'acquisition de savoir-être, telles les mesures Devenir, Inter-agir, etc., d'Emploi Québec, élaboration de mesures représentant de

véritables démarches de formation professionnelle destinées aux personnes en situation d'itinérance, démarches qui seraient réalisées dans une concertation entre les organismes du milieu de l'itinérance, Emploi Québec et les entreprises, éventuellement par le truchement des différents Comités sectoriels, selon la nature des formations concernées.

- En concertation avec les organismes d'employabilité et les ressources en itinérance, assurer la formation d'accompagnateurs des personnes en situation d'itinérance, spécialement préparés pour appuyer celles-ci dans leur démarche d'intégration en emploi et prévoir les ressources financières pour permettre aux organismes engagés dans des processus d'intégration en emploi auprès des personnes en situation d'itinérance d'embaucher ces accompagnateurs selon leurs besoins.

- Renforcer la capacité financière générale d'organismes d'intervention en itinérance comme le **Sac à Dos** et d'autres de systématiser auprès de leurs participants les démarches d'accompagnement et de support à l'intégration en emploi.

Conclusion

En conclusion nous voulons attirer votre attention sur deux points.

Dans la perspective du bien commun de la société québécoise, il faut signaler la signification économique considérable de l'intégration en emploi des personnes en situation d'itinérance. En raison du vieillissement de la population et du départ à la retraite des babies boomers ce sont quelques centaines de milliers de poste de travail qui ne pourront être comblés au cours des prochaines années. Pour bien des entreprises, comme le soulignait la FCEI (Fédération canadienne des entreprises indépendantes)[8] cela signifie renoncer concrètement à des projets de développement sachant qu'ils n'auront pas la main d'œuvre pour les réaliser. Au sujet de cette problématique, madame Michelle Courchesne alors qu'elle était ministre de l'Emploi et de la Solidarité écrivait dans l'Avant-propos du document sur les perspectives du marché du travail, 2006-2009: « *pour pourvoir les postes générés par l'activité économique ou libérés par les départs à la retraite,*

[8] FCEI : L'immigration et la petite entreprise, Des idées pour mieux pallier à la pénurie de main-d'œuvre au Canada, 2006, p.1

qui seront de plus en plus nombreux au cours des années à venir, les entreprises devront se tourner davantage vers les jeunes, les femmes, les travailleuses et travailleurs expérimentés, les personnes immigrantes et issues des communautés culturelles, les personnes les plus éloignées du marché du travail ainsi que les personnes handicapées.[9] » Et nous ajoutons ici: "*et ainsi que les personnes en situation d'itinérance*".

Enfin, en guise de tout dernier point c'est la signification humaine de l'intégration harmonieuse dans notre tissu social des personnes en situation d'itinérance que nous voulons souligner. Sans vouloir faire de romantisme social nous avons la ferme conviction que chaque groupe, que chaque organisation, que chaque entreprise qui aura intégré des personnes en situation d'itinérance connaîtra une amélioration de sa qualité humaine et à terme de sa productivité générale.

Le 30 septembre 2008

Joseph Giguère
Président du conseil d'administration

Richard Chrétien
Coordonnateur

[9]Information sur la marche du travail (IMT), Le marché du travail au Québec, Perspectives professionnelles 2005-2009, Avant-propos

ACTION-REINSERTION

LE SAC à DOS

Rapport Annuel 2007-2008

Le SAC À DOS, prêt pour un grand SAUT !

Rapport Annuel 2007–2008

Le Sac à Dos, prêt pour un grand saut !

Mot du président

Nous avons dit souvent que le Sac à Dos était une bonne idée. Chaque jour en apporte de nouvelles manifestations, témoignant avec bonheur du caractère judicieux des services qu'il offre et de la pertinence de son existence. Cette bonne idée, il est important de le rappeler, est le résultat d'une stratégie pensée conjointement par des personnes en situation d'itinérance et des intervenants. Et cette stratégie, redisons-le également, est appliquée au quotidien par une équipe où sont fondus ensemble des professionnels et des personnes ayant acquis leur expertise dans l'expérience personnelle et directe de la situation d'itinérance.

Au moment d'aborder ce rapport d'activités, il est nécessaire d'en situer l'esprit. Cet esprit est ce qui donne sens et couleurs aux données quantitatives et statistiques qui y sont présentées. Le Sac à Dos ne se conçoit pas comme un atelier de réparation de personnes brisées afin de les remettre en état d'insertion dans la société. *"Nous ne voulons pas être un cabinet de dentiste"*, disait notre "penseur" Mario Poirier lors de notre réflexion stratégique l'an dernier. Le Sac à Dos est un milieu humain de vie, une halte où l'on se fortifie dans la chaleur et la proximité des autres, un lieu d'influence du semblable sur le semblable, un relais d'appartenance, une mobilisation collective et volontaire de personnes qui veulent s'en sortir ensemble.

Dans son analyse et sa philosophie, le Sac à Dos considère que les personnes en situation d'itinérance ne sont pas les seules responsables de leur décrochage social. Il estime qu'elles sont aussi les victimes d'une société *excluante*. Aussi envisage-t-il le défi de l'insertion non seulement comme une démarche unilatérale des personnes en situation d'itinérance, mais aussi comme la volonté de la société de se changer elle-même afin de faire de la place aux particularités des uns et autres dont le profil social n'entre pas dans le découpage des standards généraux.

Dans l'esprit de ce qui précède, on peut dire que le Sac à Dos est en quelque sorte le creuset de cette rencontre entre la société et les personnes en situation d'itinérance, où chacune des deux parties accepte de se changer au contact de l'autre.

Cette rencontre prend la forme d'une mobilisation quotidienne se réalisant dans les différentes activités présentées dans ce rapport, la prestation et l'utilisation de services, les repas partagés, la participation aux diverses tâches, les conversations, les dialogues, les comités, les réunions, l'accompagnement, etc.

Merci à Richard et son équipe qui sont jour après jour les leaders, les ingénieurs sociaux et les cœurs chaleureux et entraînants de cette mobilisation inédite.

Joseph Giguère, Président du conseil d'administration

Notre mission

Nous visons l'insertion sociale et économique des personnes en situation d'itinérance et de ceux et celles qui risquent de l'être. Nous favorisons la participation et l'engagement notamment par la création d'un milieu de vie et le développement de réseaux d'échanges. Les valeurs d'autonomie, de dignité et de solidarité sont au cœur de notre démarche.

L'équipe du Sac à Dos

Chantal Ayotte, responsable du suivi communautaire des participant(e)s sur les programmes **Devenir** et **Interagir**, de l'administration de ces programmes, de la gestion d'Agri-Job et des ateliers d'art.

Kim Scalabrini, responsable du suivi communautaire des participant(e)s sur les programmes **Devenir** et **Interagir**, des activités dans le Centre de jour et des intervenant(e)s externes, de l'encadrement des bénévoles et des stagiaires et de la gestion d'Agri-Job.

Jacques Lacas, responsable de la gestion de l'entreposage et du suivi des utilisateur(trice)s, de la gestion de la nourriture et du service des repas.

Bin Wang, responsable de la gestion du comptoir postal, du suivi des utilisateur(trice)s et du lien avec le CLE Saint-Alexandre, ainsi que de la gestion des bases de données informatiques et de la compilation des statistiques.

Richard Chrétien, coordonnateur.

Le conseil d'administration 2007 – 2008

Joseph Giguère, Président, 2ième mandat
Actuellement conseiller en économie sociale et action coopérative, engagé dans différents projets, administrateur à Fondaction, Directeur du Centre St-Pierre de 1992 à 2002.

Pierre Jobin, vice-président, 2ième mandat
Ex-usager de nos services, expérience syndicale et en comptabilité.

Bruno Bélanger, secrétaire / trésorier, 3ième mandat
Formateur au Centre pastoral de la santé et des services sociaux à Québec et co-fondateur du Sac à Dos.

Martine Vézina, administratrice, 2ième mandat
Professeure au HEC, spécialisée en gestion des coopératives.

Mario Poirier, administrateur, 1er mandat
Professeur en psychologie à l'UQAM, spécialisé en santé mentale.

Johanne petit, administratrice, 2ième mandat
Coordonnatrice du Développement personnel et spirituel au Centre St-Pierre, et spécialisée en spiritualité.

Pierre Wilfrid Landry, administrateur, 1er mandat
Agent à l'Agence du revenu du Canada, et syndicaliste.

Descriptions des activités réalisées

Dans le Centre de jour :

● Le comptoir d'entreposage

Les objectifs du comptoir d'entreposage

1) Diminuer le stress relié à la gestion quotidienne des bagages en concentrant au même endroit les choses importantes pour eux ;

2) Faciliter les déplacements vers les autres organismes, par exemple les différents refuges ;

3) Faciliter la recherche d'emploi, les rendez-vous médicaux, la recherche de logement, etc.

Le service d'entreposage compte 120 casiers. Axé sur les besoins réels des utilisateur(trice)s, il peut être un moyen pour eux de se prendre en main et pour les intervenant(e)s de les accompagner sur le difficile chemin de l'insertion sociale et économique.

Ce service n'est pas gratuit. Nous demandons aux personnes de payer un montant de location pour l'espace qu'elles occupent de façon à assumer un minimum de responsabilité et dépasser l'assistentialisme[1].

---

[1] Nous ne voulons pas diminuer la charité publique, elle a son utilité. C'est un choix que nous avons fait.

Les nouveautés 2007–2008 au comptoir d'entreposage

Nous avons peint les portes des casiers et placé des numéros très visibles ; réorganisé le grenier en ajoutant des tablettes ; changé l'ordinateur pour faire un meilleur suivi des utilisateur(trice)s; réorganisé nos interventions pour amener plus d'utilisateur(trice)s à honorer leurs engagements.

STATISTIQUES : COMPTOIR D'ENTREPOSAGE

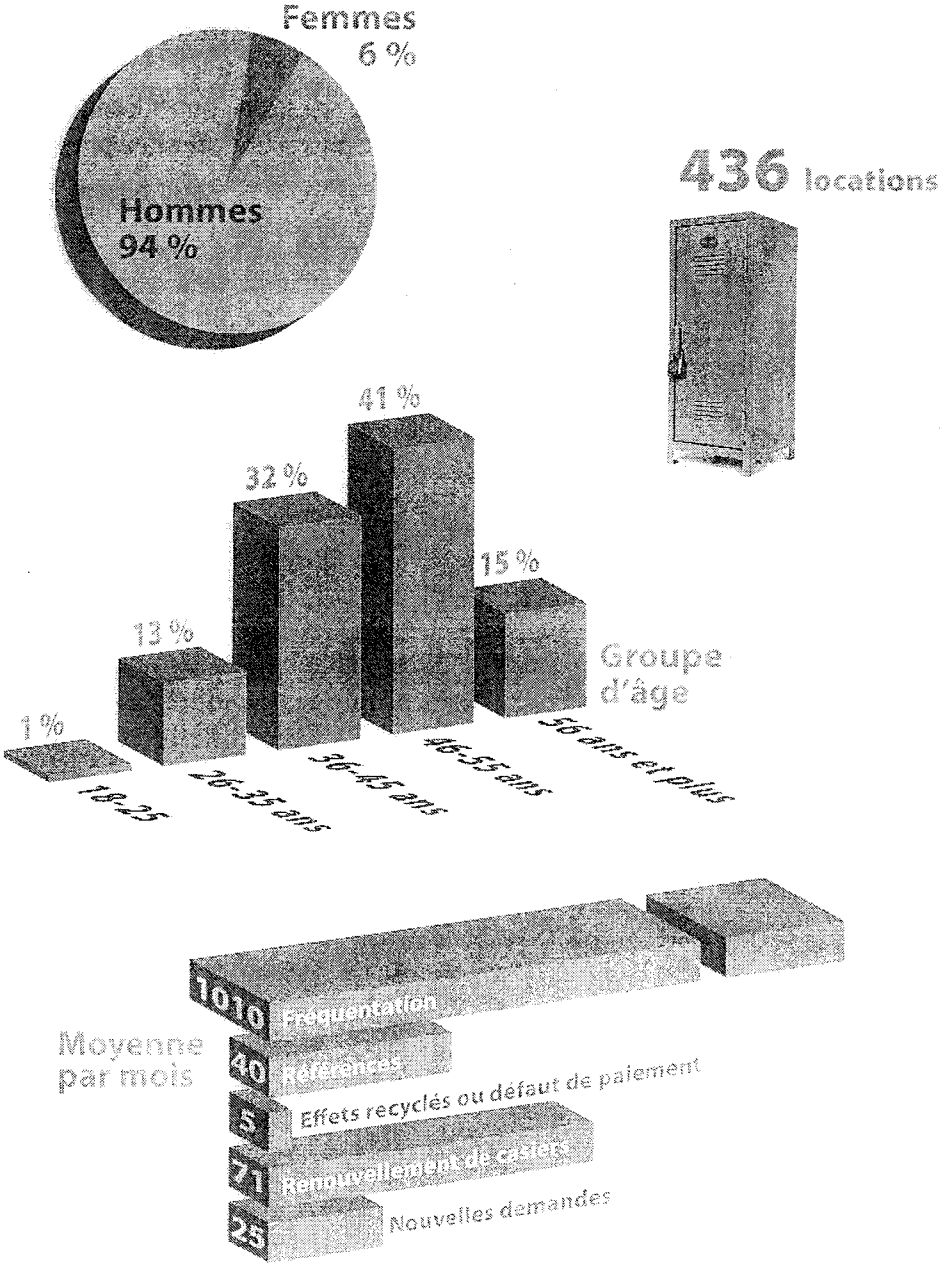

- **Le comptoir postal**

Les objectifs du comptoir postal

Pour les utilisateur(trice)s:

1) Faciliter l'insertion sociale et économique ;

2) Recevoir différents messages : médecin, dentiste, travailleur social, logement, famille ;

3) Recevoir tout autre type de correspondance : impôt, remboursement de la TPS, carte d'assurance-maladie, permis de conduire, carte de la construction, etc.

Pour le partenaire CLE:

1) Alléger la distribution des chèques les premiers de chaque mois ;

2) Faciliter les liens entre les utilisateur(trice)s et les agent(e)s du CLE.

Le service de comptoir postal compte 500 casiers. Ce service, réalisé en partenariat avec le Centre Local d'Emploi Saint-Alexandre, souhaite offrir aux utilisateur(trice)s un espace afin qu'ils reçoivent un soutien communautaire adéquat au moment où leur chèque d'assistance-emploi leur est remis. Ce service permet aux intervenant(e)s d'entrer en relation avec les utilisateur(trice)s et, progressivement à travers la qualité de la relation, soutenir ces derniers dans l'acquisition de leur autonomie. Rapidement, ce service a répondu aux besoins des utilisateur(trice)s en offrant une stabilité postale et en facilitant les liens sociaux, personnels et professionnels. Pour notre partenaire CLE, nos 500 casiers diminuent la pression lors de la remise des chèques le 1er de chaque mois[2].

Ce service est gratuit pour les utilisateur(trice)s l'agent payeur étant le MESS.

---

[2] Le CLE Saint-Alexandre a le plus de personnes sans adresse de toute l'île de Montréal (1 200 prestataires).

Les nouveautés 2007–2008 au comptoir postal

Nous avons commencé à travailler avec le CLE pour améliorer la liste de remises de chèque. Pour nos utilisateur(trice)s, nous retournons systématiquement le courrier lorsque l'adresse est incomplète ou erronée. De plus, nous prenons seulement les messages importants : ceux qui facilitent l'insertion et le maintien des liens significatifs (famille, médecin, travail, etc.).

STATISTIQUES : COMPTOIR POSTAL

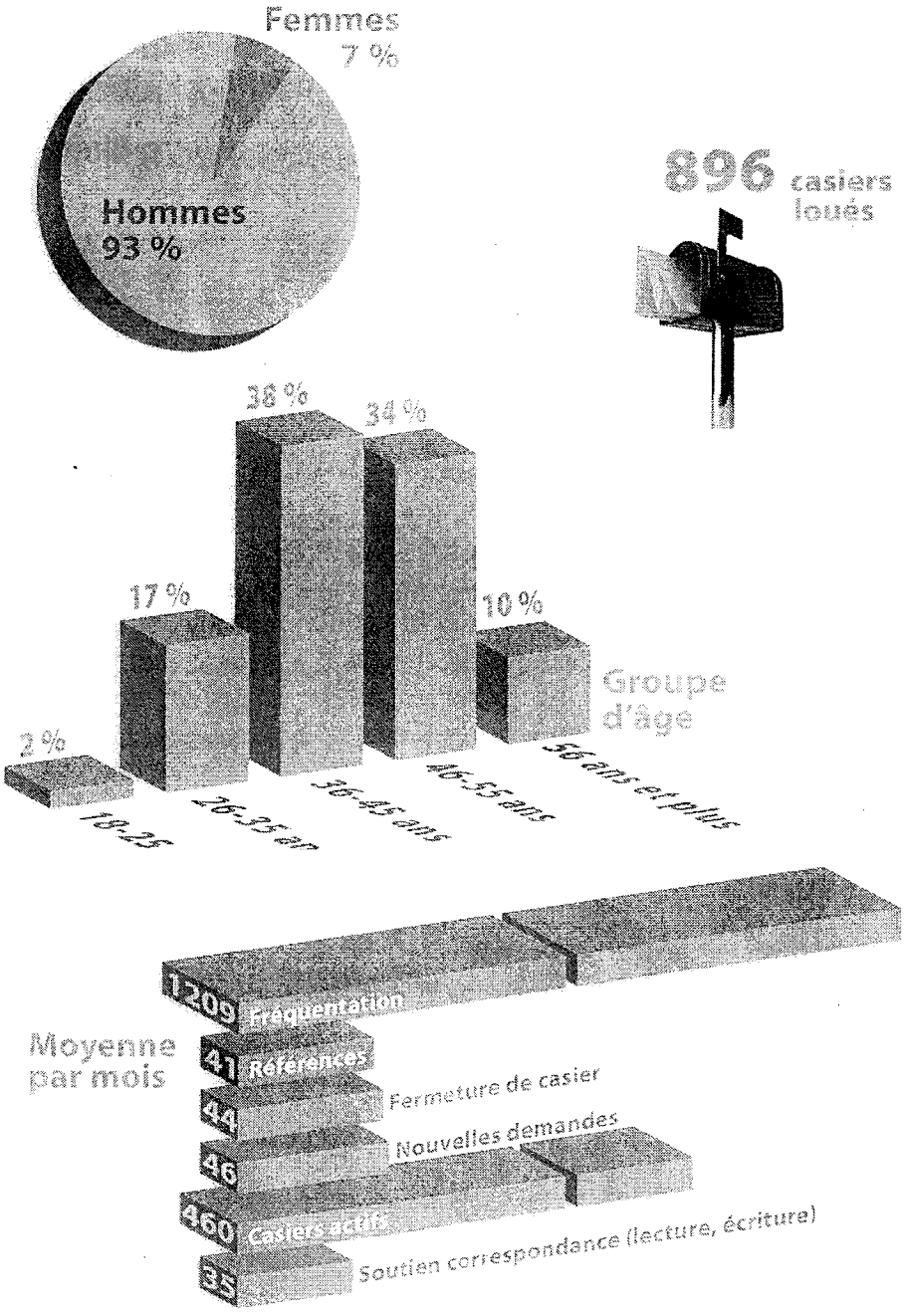

- **Nos programmes d'insertion**
  Devenir* et *Interagir

Les objectifs des programmes d'insertion

1) Briser l'isolement ;

2) Augmenter l'estime de soi ;

3) Augmenter le sentiment d'être utile ;

4) Acquérir des habiletés de base pour obtenir un emploi ou le maintenir ;

5) Favoriser l'insertion sociale et économique.

Nos programmes d'insertion peuvent accueillir 23 participant(e)s à la fois chaque mois (maximum accordé par Emploi Québec). Le choix des objectifs d'insertion sociale par les participant(e)s est au cœur de notre approche. Ces programmes ont comme objectif général d'amener les participant(e)s à aller plus loin dans leur processus d'insertion en s'impliquant davantage dans la communauté : propreté du quartier, le travail selon leur capacité et leur histoire, implication dans des manifestations en lien avec d'autres organisations, etc. Notre rôle est de les accompagner dans des situations réelles (travail d'équipe, participation à des actions collectives et citoyennes, tâches à réaliser dans l'organisme), dans un lieu agréable et positif où ils peuvent évoluer afin d'acquérir des habiletés sociales.

Les nouveautés 2007–2008 avec ces programmes d'insertion

L'exercice 2007-2008 a été marquée par plusieurs changements dans nos programmes d'insertion. Parmi les plus importants nous notons les suivants :

Nous avons au cours de l'année changé de responsable. Forte d'une solide formation en santé mentale, l'arrivée de Kim Scalabrini au sein de l'équipe a permis d'amener une amélioration notable du programme.

Nous avons modifié les horaires des participant(e)s. Chaque jour nous travaillons avec deux groupes au lieu de trois, cinq jours par semaine. Les réunions d'équipe ont maintenant lieu à l'intérieur de leur quart de travail.

Grâce à l'arrondissement Ville-Marie, nous avons acheté les équipements nécessaires pour entretenir les rues avoisinantes du quartier. Nos participant(e)s à nos programmes s'investissent donc dans ce type d'activité.

Nous avons adopté une approche non punitive. Nous tentons de faire le maximum de chemin avec la personne en insertion avant de lui proposer un programme ailleurs.

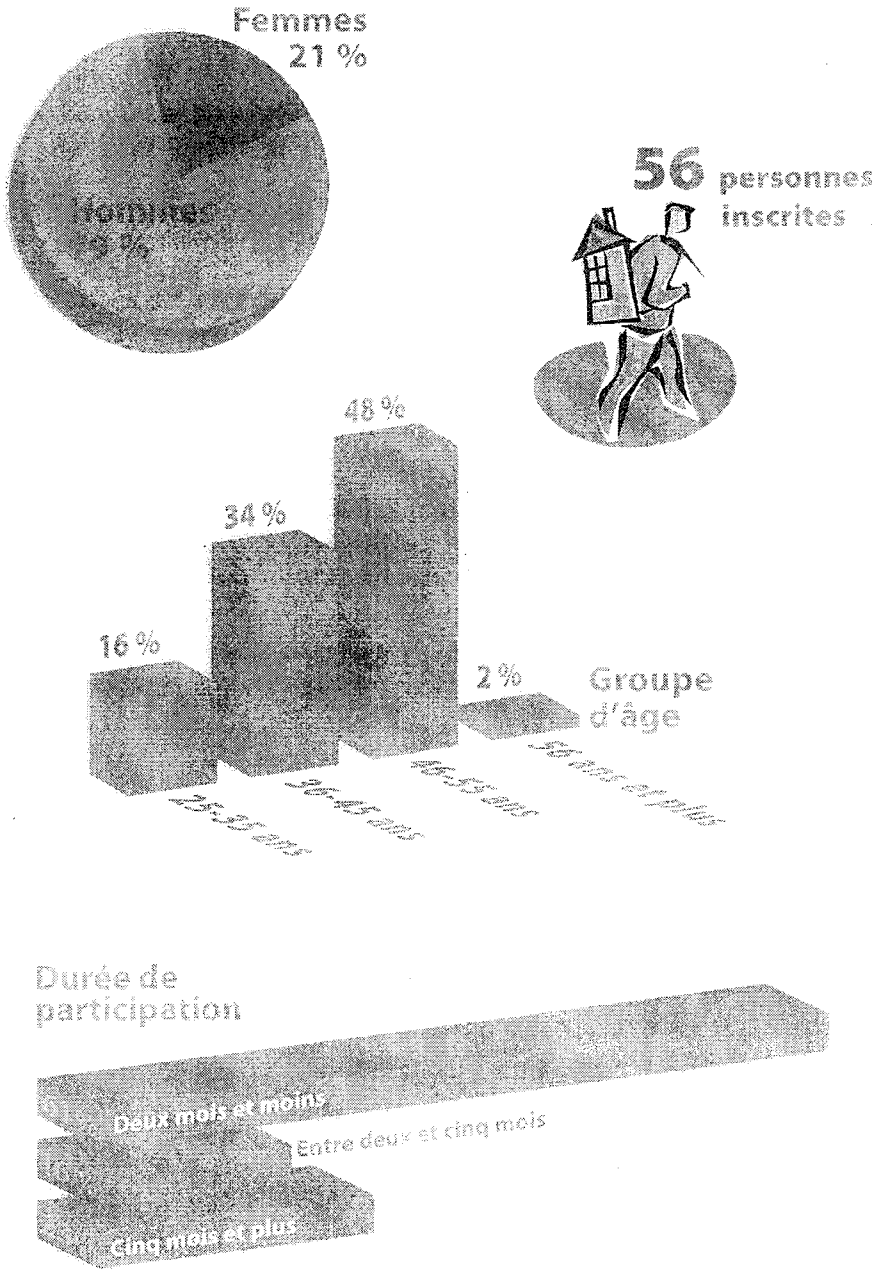

Les ateliers se déroulent tous les mercredis et nous avons en moyenne 13 participants chaque mois.

• Les services d'appoint et les activités

Les objectifs

1) Procurer des conditions optimales d'insertion sociale et économique ;

2) Offrir un milieu de vie, de l'aide, du support communautaire et des références dans leurs différentes démarches;

3) Fournir un lieu d'apprentissage, d'expression et de débat.

Nous mettons à la disposition des utilisateur(trice)s un téléphone et un poste internet. De plus, une buanderie et des produits hygiéniques sont disponibles pour enlever les odeurs de la rue et presqu'à tous les jours nous offrons des rôties (*toasts*) avec du beurre d'arachide, une soupe et une collation gratuite.

Outre ces services de base, le Centre de jour répond à trois grands axes de notre mission. Le premier est la création d'un milieu de vie et le développement de réseaux d'échanges. En effet, nous sommes un carrefour de nombreuses activités : divers ateliers d'échanges, d'information, de divertissement, un café causerie et d'art. Celles-ci sont d'autant plus importantes qu'au cœur de notre mission nous avons inscrit l'importance des liens sociaux dans le processus de l'insertion.

Le deuxième est d'offrir, en partenariat avec Agri-Job, des emplois à la journée. De plus en plus de personnes se sont inscrites à Agri-job à travers le Sac à Dos au cours des trois dernières années. Les participant(e)s reconnaissent l'importance de ce genre de travail pour leur autonomie financière et leur propre capacité de prise en charge.

Le troisième axe est de favoriser l'insertion par l'accompagnement et les références. La *Clinique Droit devant*, (accompagnement de personnes aux prises avec des problèmes de justice), *Diogène*, (accompagnement et référence de personnes présentant des problématiques de santé mentale), *Groupe Plein Emploi* (accompagnement des personnes qui souhaitent obtenir un emploi), *OPDS* (accompagnement et référence pour les personnes assistées sociales).

Les nouveautés 2007–2008

Au cours de cette période nous avons statué sur un horaire des activités, du temps de télévision, du déjeuner, de la soupe et de la collation. Nous avons également consolidé des partenariats pour les denrées avec la Maison du Père, l'Accueil Bonneau, le Centre St-Pierre ainsi que Moisson Montréal.

Nous avons, au cours de l'exercice 2006-2007, réfléchi avec Annie Roy, fondatrice de l'Action Terroriste Socialement Acceptable (ATSA) sur le compagnonnage citoyen où il est question de rencontre authentique entre monsieur et madame tout monde et les personnes en situation d'itinérance. Ces rencontres ont donné lieu à une nouvelle activité que nous avons appelé « *Café du Quartier* ». Ce projet pilote est ouvert aux citoyens du quartier et les utilisateur(trice)s du Sac à Dos.

Grâce à la passion de Chantal Ayotte pour l'art et l'implication sociale, nous avons tous les mardis un atelier d'art ouvert aux utilisateur(trice)s du Sac à Dos.

Suite à une discussion menée par le conseil d'administration au cours de l'exercice 2006-2007, nous avons décidé de mettre à jour notre dépliant de présentation de l'ensemble de nos activités et des services.

Enfin, nous avons organisé un dîner de Noël et un de Pâques avec le musicien Benoit Coté et des utilisateur(trice)s du Sac à Dos, Roland et Brian.

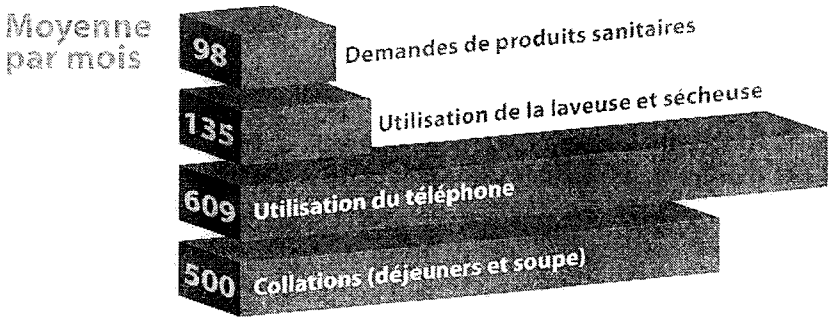

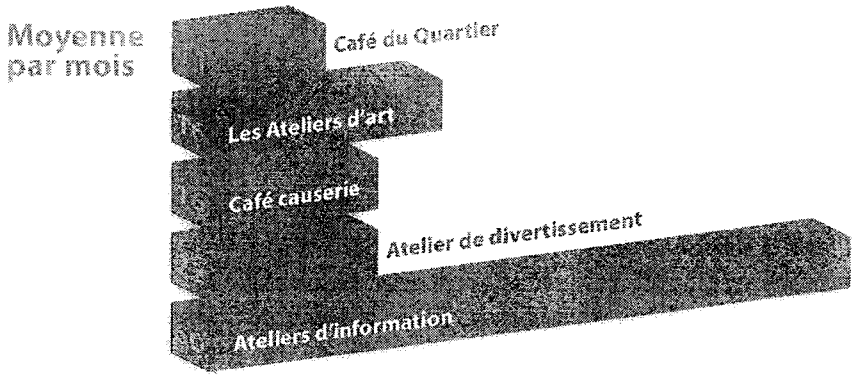

Voici les organismes venus présenter leurs services dans le cadre de nos ateliers d'information :

OPDS ; Pairs aidants ; PLAISIIRS ; Groupe plein emploi ; Accès-cible ; Comité logement Centre-Sud ; Clinique droit devant ; La boussole ; L'armée du salut ; Coup de pouce Centre-Sud ; GEIPSI ; le GIT ; Centre Denise Massé ; Centre Dollard-Cormier ; Face à Face ;

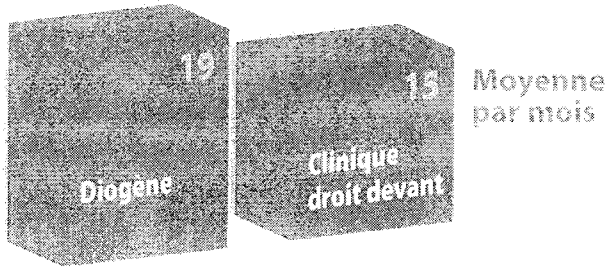

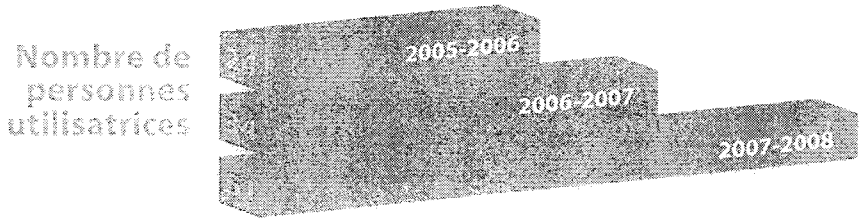

Notre implication sociale et la concertation avec le milieu

L'engagement social au Sac à Dos implique autant les intervenant(e)s que les utilisateur(trice)s des programmes et des services de l'organisme. Pour nous, l'engagement social implique davantage qu'un geste de solidarité. La personne pose des gestes en contribuant à la réalisation et / ou à l'organisation d'une action. Elle manifeste ainsi son appartenance à un groupe social et à son milieu d'appartenance. Ceux et celles qui se sont impliqués socialement ou qui ont participé à l'une ou l'autre activité de concertation témoignent de la richesse de ces implications : réseau social élargi, valorisation, ouverture à d'autres réalités, etc.

Milieu culturel

ATSA (Action terroriste socialement acceptable). Cet organisme d'artistes engagés socialement organise chaque année plusieurs événements dont ***État d'urgence*** au parc Émilie-Gamelin. Nous nous sommes impliqués en novembre 2007 : bénévolat, présentation de notre organisme, évaluation de l'événement, etc. Au cours de l'année nous avons réfléchi avec eux sur le compagnonnage citoyen ce qui a donné naissance au *Café du Quartier* (voir plus haut dans le présent rapport) et avons participé toujours avec eux à l'émission *Gang de rue* à Télé-Québec.

Avec la troupe de théâtre **Mise au Jeu,** nous avons collaboré à la transformation des chants de Noël traditionnels (les chants ont été transformés à partir de la réalité de la rue). Également, nous avons participé à la chorale lors de ***l'État d'urgence*** en novembre et au souper de Noël au Sac à Dos en décembre.

Milieu communautaire

Avec Moisson Montréal nous avons participé à une journée de bénévolat en décembre 2007.

Nous avons organisé en collaboration avec la Table de concertation du Faubourg St-Laurent (TCFSL) et l'ATSA une rencontre sur l'événement ***État d'urgence*** qui avait pour objectif une meilleure implication du milieu communautaire dans cet événement unique au Québec.

Dans le cadre du contrat de Ville, un comité de suivi (MESS, Ville de Montréal) a été mis sur pied afin de mettre en place le processus d'évaluation des programmes d'insertion sociale et économique au Sac à Dos. La firme Darvida Conseil a été embauchée pour réaliser ce processus d'évaluation. La recherche implique aussi deux chercheurs du Centre de recherche en itinérance (CRI) de l'UQUAM, Mario Poirier et Jean-Marc Fontan, afin de porter un regard critique tout au long du processus de recherche. À l'automne, nous aurons entre les mains le rapport.

Milieu sociopolitique

Nous participons, en collaboration avec Mise au jeu (MJ), la Table de concertation du Faubourg St-Laurent (TCFSL) et des chercheurs de l'Université de Montréal, à une recherche sur les expériences de travail dans le quartier. Notre rôle est de démontrer l'importance de tenir compte de l'expérience de travail des personnes en situation d'itinérance.

Avec le RAPSIM, le Comité Logement Centre-Sud et le FRAPRU, nous avons participé à des manifestations à Québec, à Montréal et à Ottawa.

En collaboration avec TCFSL, Éco-quartier, les Habitations Jeanne-Mance (HJM), la Société de développement économique Ville-Marie (SDÉVM), Équiterre et CSSS Jeanne-Mance, nous participons au comité sur le développement durable du quartier.

Nous avons participé à la présentation d'une pièce de théâtre de **Mise au Jeu** et des personnes de la rue en vue de la recherche de Madame Sonia Hamel sur la participation citoyenne et l'espace public.

Nous avons participé à l'organisation de la Marche du 17 octobre dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère avec la pastorale sociale du Centre Sud, ATD Quart Monde et le Centre St-Pierre.

En collaboration de la TCFSL, nous avons réuni un comité pour sauver un parc de chambres situé au 155 Ste-Catherine Est. Cette maison située en face du Sac à Dos est utilisée par plusieurs de nos usagers. Ce projet s'appelait ***Coin de rue***. Sur ce comité siégeaient les personnes suivantes : le coordonnateur de la TCFSL, une organisatrice communautaire du CSSS Jeanne-Mance, l'architecte Ron Rayside, et le groupe CDH a fourni une personne ressource technique (GRT), une personne de l'Agence de la santé et des services sociaux ainsi qu'une personne de l'Arrondissement Ville-Marie.

Nous avons participé au Comité *Vivre ensemble* du Vieux Montréal initié par l'Accueil Bonneau. Ce comité réunissait des personnes provenant des organismes suivants : l'Arrondissement, la Ville de Montréal, le Comité des résidents du Vieux-Montréal, la Police communautaire du poste de quartier 21. Le but de ce comité est de favoriser le bon voisinage dans le quartier. Nous avons également participé à l'élaboration du plan de sécurité de la Ville de Montréal avec différents organismes : l'OBM, la Maison du Père, l'Accueil Bonneau, la SDC du Vieux-Montréal, l'Arrondissement Ville-Marie, la Police communautaire et un représentant du Palais des congrès.

Représentations

Nous participons sur une base régulière à l'Opération Droits Devant (actions, rencontres et forums).

Nous participons au conseil d'administration de la table de concertation du Faubourg St-Laurent et à ses forums publics.

Au cours de l'été 2007, nous avons participé au Festival d'Expression de la Rue et avons fait la promotion de l'organisme.

Avec l'Arrondissement Ville-Marie et d'autres organismes, nous avons collaboré au comité de consultation du forum social (31 mai 2008).

Certains médias ont demandé notre collaboration pour des entrevues concernant le Sac à Dos souhaitant connaître l'organisme et le cheminement de personnes dans l'organisme.

Le coordonnateur a coordonné la recherche et la rédaction d'une recherche-action sur l'identité sociale et chrétienne du centre St-Pierre.

Contribution de la communauté à la réalisation de nos activités

Cette année, plusieurs organismes du milieu de l'itinérance ont référé des personnes au Sac à Dos pour divers besoins : besoins d'entreposage, d'une adresse postale ou d'une référence en emploi. Les références par les pairs ont été également importantes. Plusieurs personnes qui sortent de prison ont entendu parler de nos services, ceux qui arrivent d'une autre ville ou d'une autre province également. Quelque fois des touristes français et américains ont indiqué avoir entendu parler de notre service d'entreposage.

..... MERCI ! MERCI ! MERCI !

En plus d'avoir fourni au coordonnateur de l'organisme un ensemble de services (bureau, téléphone, ordinateurs, photocopies, etc.), le Centre St-Pierre a facilité les rencontres de notre Conseil d'administration.

Le Centre de référence du Grand Montréal nous a permis d'inscrire notre organisme et nos services dans leur bottin.

Grâce à la Maison du Père, nous avons à toutes les semaines les denrées nécessaires pour servir nos déjeuners et nos collations. En effet, ils vont à Moisson Montréal pour nous.

Le Centre d'action bénévole de Montréal nous a également permis de publiciser nos attentes concernant le bénévolat.

Le RAPSIM, les CLE, le Centre St-Pierre, les Habitations Jeanne-Mance et la FOHM nous ont permis de diffuser en relais dans leur milieu nos horaires d'activités ainsi que les places disponibles sur nos programmes d'insertion.

Nous tenons à souligner l'immense contribution de nos bénévoles. Ils contribuent de manière exceptionnelle à la mission de l'organisme.

Yvette, Catherine, Philippe et Michel ainsi que les nombreux utilisateur(trice)s de nos services qui donnent du temps et de l'énergie.

Merci aussi aux stagiaires Frédérick et Marie-Andrée d'avoir choisi le Sac à Dos comme lieu d'apprentissage.

Les faits saillants du conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2007 - 2008, le Conseil d'administration s'est réuni à huit reprises. En plus de veiller à l'administration générale de l'organisme le Conseil a entre autres statué sur les importants points suivants :

Le CA a décidé d'octroyer des avantages sociaux aux employés en leur offrant une assurance collective.

Dans les négociations avec le MESS, le CA a cru bon de préciser le caractère non-négociable de la mission d'insertion sociale et économique du service de casier postal.

Au cours de l'année, nous avons rencontré le Conseil de paroisse de Saint-Jean, de l'Église Unie du Canada, afin de consolider notre partenariat et d'évaluer les possibilités d'agrandissement et d'amélioration de nos espaces locatifs et sanitaires.

Lors de l'AGA en 2007, M. Mario Poirier, membre du CA, a présenté une conférence sur les conditions de sortie de la rue (un lieu d'accueil ; un lien avec les personnes ; une écoute pour aider à mettre des mots sur la souffrance ; des ressources qui aident la personne ; avoir du pouvoir de changer les choses autour d'elle et s'exercer à aider les autres).

Le Conseil tente d'instituer de ces activités qui permettent aux membres de mieux comprendre le sens de l'action du Sac à Dos.

Supporteurs financiers 2007 – 2008

Nous voulons remercier chaleureusement les organismes, institutions et communautés qui soutiennent le Sac à Dos. Merci de la confiance que vous nous faites et Merci encore de croire en la pertinence du travail réalisé chaque jour dans l'organisme.

Les Fondations :
EJLB ; Marcelle et Jean Coutu ; J-A Bombardier ; Cardinal Léger

La ville de Montréal ; l'Arrondissement Ville-Marie ; PSOC ; MESS` ; IPLI ; Emploi-Québec

Les communautés de religieux(ses) qui nous supportent ainsi que les particuliers.

Perspectives d'avenir

- Professionnaliser nos processus d'insertion en restant fidèle à nos origines (Formation en éducation populaire et analyse sociale).
- Développer un projet d'économie sociale pour les personnes en situation d'itinérance (pour les 30 ans et plus).
- Planifier et organiser l'amélioration de nos installations sanitaires et l'expansion de nos locaux.
- Organiser un concert bénéfice avec la collaboration du chanteur d'opéra Gino Quilico.

Richard Chrétien, coordonnateur